

LE 8^{EME} PROGRAMME DE COOPÉRATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO ET L'UNFPA

RÉSULTATS CLÉS DE DEUX ANNÉES (2018, 2019) DE MISE EN ŒUVRE

LE 8^{ème} PROGRAMME DE COOPÉRATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO ET L'UNFPA

🚳 La vision du programme

Contribuer de manière stratégique et innovante à l'accélération de la transition démographique pour la capture du dividende démographique au Burkina Faso

RÉSILITATS

Les priorités du programme

structuré autour de quatre résultats, le programme ambitionne contribuer à

(i) mettre fin aux décès maternels évitables;(ii) mettre fin aux besoins non satisfaits en

planification familiale et ;

(iii) mettre fin aux violences basées sur le Genre

INDICATEURS DE PERFORMANCE

RESULIAIS	INDICATEURS DE FERFORMANCE
Produit 1 : Les capacités nationales, de la société civile et des organisations du secteur privé sont renforcées pour accroître la demande et la disponibilité de méthodes contraceptives modernes, y compris dans les situations humanitaires.	 Nombre de centre médico-scolaires dans lesquels les services de santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes sont introduits en conformité avec le standard national <i>Niveau de référence : (); Cible: 20</i> Nombre de nouvelles utilisatrices de méthodes contraceptives modernes recrutées à travers des stratégies novatrices (semaine PF, stratégie avancée, équipes mobiles) <i>Niveau de référence: (); Cible: 300 000</i>
Produit 2 : Les capacités nationales sont accrues pour fournir les soins essentiels, obstétricaux et néonatals d'urgence de qualité y compris dans les situations d'urgence humanitaire.	 Nombre de formations sanitaires faisant le monitoring des SONU Niveau de référence : (); Cible : 190 Nombre de nouveaux cas de fistules obstétricales opérées Niveau de référence : (); Cible : 600 Nombre de plan national de réponse humanitaire intégrant le paquet minimum de services de base. Niveau de référence : (); Cible : 2
Produit 3 : Les adolescents et les jeunes disposent de capacités pour prendre des décisions éclairées en matière de droits et de santé sexuelles et reproductives ainsi que de compétences de vie pour leur développement.	 Des compétences en matière d'éducation sexuelle complètes introduites dans les programmes d'enseignement post-primaire conformément à la norme internationale <i>Niveau de référence : Non ; Cible : Oui</i> Nombre d'adolescents touchés par les programmes de compétences de vie courantes <i>Niveau de référence : (); Cible : 15000</i> Existence d'un cadre d'analyse des politiques pour exploiter le dividende démographique <i>Niveau de référence : Non ; Cible : Oui</i>
Produit 4 : Les capacités des institutions nationales et de la société civile sont renforcées pour la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre ; et pour l'autonomisation des femmes et des filles	 Nombre de villages qui se sont engagées publiquement à abandonner les mariages d'enfants et les MGF <i>Niveau de référence : () ; Cible : 150</i> Existence d'un système de gestion intégrée des survivants de violence basée sur le genre et les auteurs présumés fonctionnel <i>Niveau de référence : Non ; Cible : Oui</i> Nombre de cadre statisticiens et démographes formés à la production de données sur les femmes et les filles à risque de violence et de mariage d'enfants <i>Niveau de référence : () ; Cible : 20</i>

RÉSULTATS CLÉS DE DEUX ANNÉES (2018, 2019) DE MISE EN ŒUVRE

PRODUIT 1

Renforcement des capacités des organisations nationales, de la société civile et du secteur privé à accroître la demande de moyens de contraception modernes et leur disponibilité, notamment dans les situations de crise humanitaire

- 2129 agents de santé (médecins, sages-femmes, Maïeuticiens, Infirmiers, accoucheuses et agents itinérants de santé, logisticiens, etc.) formés sur les méthodes contraceptives et sur les services de PF axés sur les droits de l'homme et la logistique des produits de SR/PF;
- 25 sages-femmes dénommées « Macopine » ont été recrutées pour non seulement renforcer l'offre de services dans les formations sanitaires mais aussi au sein des groupements de productrices.
- Contribution à hauteur de 74% au coût des produits contraceptifs reçus par le pays toutes sources confondues en 2018 pour l'amélioration de l'accès aux services de planification familiale ;
- Surveillance hebdomadaire des stocks effective avec prise de décision à tous les niveaux. L'enquête sur la disponibilité des produits a montré que 69,1% des formations sanitaires n'ont pas connu de rupture de produits contraceptifs au cours des trois (3) derniers mois.
- Disponibilité d'un document national sur les journées culturelles en Planification Familiale, lutte contre les mutilations génitales féminines et le mariage d'enfant. Ledit document permettra non seulement de conduire mais aussi de mieux orienter le plaidoyer et création de la demande en planification familiale en exploitant les atouts culturels.

- Un plaidoyer soutenu auprès du Gouvernement en général et des autorités du Ministère de la santé a conduit à l'adoption de la gratuité des actes pour l'offre de méthodes de longue durée, la gratuité des produits contraceptifs, l'accès gratuit à la consultation et au counseling. D'un coût global de 6 milliards 271 millions 328 mille FCFA pour 2019, cette gratuité est effective dans deux régions du pays.
- 20 centres médico scolaires et infirmeries scolaires soutenues ont intégré et offrent les services de santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes en conformité avec le standard national
- Sept (7) districts sanitaires soutenus pour la mise en œuvre de l'auto-injection du DMAP-SC (formation de 500 agents de santé, dotation en produits, supervision);
- 226 542 nouvelles utilisatrices recrutées à partir des stratégies novatrices (semaine nationale de la PF; stratégie avancée et équipes mobiles) représentant 44% de la performance du pays (331 948 nouvelles utilisatrices).

Toutes ces actions ont permis en termes de protection contre les grossesses non désirées de réaliser 1 412 803 de Couples-Années de protection en 2019, d'éviter 385244 grossesses non désirées, 159 557 avortements et 896 décès maternels et 8494 décès infantiles.

PRODUIT 2

Renforcement des capacités nationales à assurer un continuum de soins obstétricaux et néonatals essentiels et d'urgence de qualité, notamment dans les situations de crise humanitaire

- 2464 agents de santé à base communautaire formés sur la notification communautaire des décès maternels
- 527 prestataires de santé formés sur les SONU ainsi que les soins après avortement ;
- 190 formations sanitaires ciblées réalisent le monitoring des SONU. En 2018, par exemple, l'analyse de ces données montre que 40% des formations sanitaires SONU étaient fonctionnelles (26% pour les SONUB contre 72% pour les SONUC);
- 514 femmes victimes de fistules obstétricales opérées notamment grâce au partenariat avec les structures confessionnelles;
- 147 cas de complications et séquelles de l'excision prises en charge ;

Mentorat mise en œuvre dans les districts sanitaires de cinq (5) régions (Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins, Est ; Centre Ouest; Sahel);

- Neuf (9) écoles de santé (publiques et privées) bénéficient de renforcement de compétences sous formes de travaux pratiques;
- Plan national de réponse humanitaire intégrant le paquet minimum de services de base avec l'appui des partenaires techniques et Financiers dont le Fonds des Nations unies pour la population. L'élaboration dudit plan est le résultat d'un plaidoyer soutenu conduit par l'UNFPA ;
- Un centre de santé préfabriqué offert au village de Boura pour renforcer l'accès et l'offre des services de santé ;
- 387 décès maternels de l'ensemble des 1088 décès maternels notifiés (36%) ont été audités. La notification a été en partie facilitée par la formation des agents de santé à base communautaire sur la notification communautaire des décès maternels.

Les interventions en matière de santé maternelle et néonatale, y compris la planification familiale ont contribué à la prise en charge de 45854 cas de complications obstétricales directes dont 39% sont liées aux hémorragies.

PRODUIT 3

Renforcement des capacités des adolescents et des jeunes à prendre des décisions éclairées concernant leur santé sexuelle et reproductive et leurs droits en matière de procréation, et à acquérir les compétences de la vie courante nécessaires à leur développement.

- Plateforme Q.G. Jeune, pour la promotion des services de santé de la reproduction des adolescents et des jeunes ainsi que la protection de l'environnement et la gestion des conflits fonctionnel;
- Module de formation sur l'Education Complète à la Sexualité (ECS) adapté aux centres de formation professionnelle disponible ;
- 232 prestataires des formations sanitaires des districts ainsi que des infirmeries scolaires et universitaires formés sur la santé de la reproduction des adolescents et des jeunes;
- 160 cadres du ministère en charge de la jeunesse et enseignants des centres de formation professionnelle orientés sur l'éducation sexuelle complète ;
- 88 enseignants des centres de formation professionnelle formés à l'utilisation du module sur l'éducation sexuelle complète ;
- Vingt (20) Centres de Formation Professionnelle ont intégré les modules sur l'ECS dans leurs programmes de formations;

- 318 enseignants formés sur l'utilisation des outils de collecte des données sur les grossesses en milieu scolaire ;
- Système de surveillance des grossesses non désirées chez les adolescentes fonctionnel ;
- **10369 adolescents enrôlés et placés dans les espaces sûrs** bénéficient du programme de renforcement de capacités en compétences de vie courantes ;
- 23 cadres statisticiens et démographes formés à la production de données sur les femmes et les filles à risque de violence et de mariage d'enfants;
- 32 acteurs de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population formés sur les défis de la croissance démographique ;
- Quatrième Plan d'action en matière de population (PAP IV) intégrant le dividende démographique disponible ;
- **Observatoire national sur le dividende démographique** mis en place et fonctionnel ;
- Réalisation du dénombrement du 5ème recensement général de la population et de l'habitation.

PRODUIT 4 Les capacités des institutions nationales et de la société civile sont renforcées pour la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre ; et pour l'autonomisation des femmes et des filles.

- 131 membres du Caucus genre de l'Assemblée nationale et acteurs de la chaine judiciaire formées sur l'utilisation des outils d'analyse genre des politiques et programmes ;
- 86 membres des conseils régionaux et communaux en charge de la promotion du genre formés en planification et budgétisation sensible au genre. En outre, 37 membres du Caucus genre de l'Assemblé Nationale ont été formés sur l'utilisation des outils d'analyse genre des politiques et programmes.
- 95 acteurs de la chaine judiciaire et de l'Action Sociale et des Associations formés sur la prise en charge psychosociale et juridique des filles/femmes victimes de complications et de séquelles de l'excision
- 64 acteurs de la chaine judiciaire et des membres des cellules genre formés sur l'utilisation du protocole de collecte d'information des cas et la gestion de l'information sur les survivantes de violences basées sur le genre.
- **340 membres des groupements et associations de production formés** en entreprenariat.
- 2077 femmes membres des associations et groupements de producteurs formées en alphabétisation
- 214 groupements et associations de femmes productrices ciblés ont intégré les services de SR/PF dans leurs paquets d'activités
- 1 259 groupes d'épargne regroupant 26 764 bénéficiaires créés dans les régions de l'Est et du Centre Est et suivis par 80 agents communautaires avec plus de 7 797 membres bénéficiaires de crédit interne ;
- 1709 adolescentes vulnérables, femmes et filles femmes des régions de l'Est, Sahel et Boucle du Mouhoun formées sur l'entreprenariat et les activités génératrices de revenus ;

- Signature d'un document d'engagement des conseillers municipaux de la région du Centre pour accompagner la promotion de l'abandon des MGF
- 279 filles formées et soutenues pour mener des activités génératrices de revenue (AGR) et servir de modèle dans la communauté pour la promotion de l'abandon des mutilations génitales féminines
- 2697 ménages provenant de 20 villages Fada N'Gourma et de Tenkodogo ont déclaré publiquement l'abandon du mariage d'enfants. Une cellule composée d'une femme et d'un homme a été mise en place dans chaque village pour assurer le suivi. Aussi, 37 cérémonies de déclarations publiques dans les villages par les leaders et les chefs de villages ont eu lieu dans les régions de l'Est et de la Boucle du Mouhoun.
- 172 villages ont pris des engagements publics d'abandon des MGF et des mariages d'enfant ;
- Quatre (4) centres d'écoute (Baskuy, Sakoula, Clinique juridique de l'AFJ/BF, hôtel maternel) et de prise en charge des victimes de VBG renforcées par la dotation de fournitures de bureau et matériel de stockages et de conservation des données individuelles des survivants afin de garantir leur confidentialité conformément aux directives en la matière;

Contribution substantiel au fonds commun genre des partenaires techniques et financiers pour le financement des activités genre des structures étatiques et de la société civile.

Ces actions ont permis d'adopter la loi N°025-2018/AN du 31 Mai 2018 portant code pénal prenant en compte toutes les violences basées sur le genre (MGF, ME, exclusion sociale des femmes, violences physique, psychosociale etc.) et de sauver 331 adolescentes du mariage d'enfants avec l'appui des leaders communautaires et de l'Action Sociale et de l'Action Humanitaire.

Humanitaire : Assistance aux personnes affectées par la crise humanitaire

- 59 prestataires de santé formés sur le Dispositif Minimum d'Urgence (DMU). Par ailleurs, 40 accoucheuses de Djibo et Barsalogho ont été formées pour l'assistance aux femmes enceintes dans les zones en crise.
- 89 personnes formées sur prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre, y compris la gestion clinique du viol.
- Deux maternités préfabriquées installées sur deux camps (Foubé ; Barsalogho) de déplacés internes pour l'offre de services de SR (accouchements, consultations prénatales et post natales, planification familiale, prise en charge des IST et des conséquences des violences sexuelles) aux personnes déplacées.
- 11 500 femmes et filles en âge de procréer (12-49 ans) affectées par la crise humanitaire ont bénéficié des Kits de dignité.
- 17 773 femmes affectées par la crise humanitaire ont bénéficié des services de santé de la reproduction (y compris les soins prénatals et postnatals, les services de soins obstétricaux et néonatals d'urgence). Parmi ces femmes, 8 988 jeunes filles et femmes affectées ont bénéficié de services de planification familiale.
- Quatre-vingt-onze mille six cent quarante-quatre (91 644) adolescents touchés par les services adaptés aux adolescents et jeunes.
- 5 394 survivants de violence basée sur le genre ont bénéficié d'une prise en charge. Pour faciliter la prise en charge, 105 travailleurs sociaux et relais communautaires ont été formés sur les VBG, les services disponibles et le référencement éthique des survivants vers les services de prise en charge.

Peace Building Fund : Mise en œuvre des projets de consolidation de la paix.

95 femmes membres des associations féminines formées sur l'éducation à la paix et la mise en place de mécanisme d'alerte et de veille ;

- Trois (3) VNUS Assistants communautaires recrutés et déployés sur le terrain pour accompagner la mise en œuvre du projet jeunes et paix
- **59 autorités administratives** au niveau déconcentré informées sur ses objectifs, les activités majeures, les parties prenantes, les stratégies des projets de consolidation de la paix ont donné leur accord pour accompagner la mise en œuvre desdits projets;
- 1272 leaders communautaires informés sur le projet ont donné leur accord pour accompagner la mise en œuvre des activités ;
- **5930 leaders d'opinion**, autorités religieuses, coutumières ont bénéficié de sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale ;
- 4 rencontres stratégiques organisées ont permis d'assurer une meilleure appropriation de la stratégie Jeunesse du G5 Sahel et de susciter l'adhésion et engagement des parties prenantes;
- Un (1) réseau de jeunes leaders créé pour lutter contre l'extrémisme violents et la radicalisation ;
- **42 mécanismes de veille** et de suivi de risques au niveau des leaders religieux et coutumiers, intégrant les jeunes et les femmes.







CRÉDITS

Direction de la publication : Auguste KPOGNON Texte/données : Dalomi BAHAN Direction Artistique : Désiré OUEDRAOGO Rédaction : Dalomi BAHAN Révision des textes/données : UNFPA Burkina Design : Désiré OUEDRAOGO ©UNFPA Burkina 2019



Fonds des Nations Unies pour la population

Immeuble des Nations Unies, sis à Koulouba, 01 BP 575 Ouagadougou 01- Burkina Faso 00226 25 49 13 00/01 www.burkinafaso.unfpa.org